


Projet d'établissement Chevreul-Champavier

« Éduquer dans la vie et pour la vie »

2015-2021

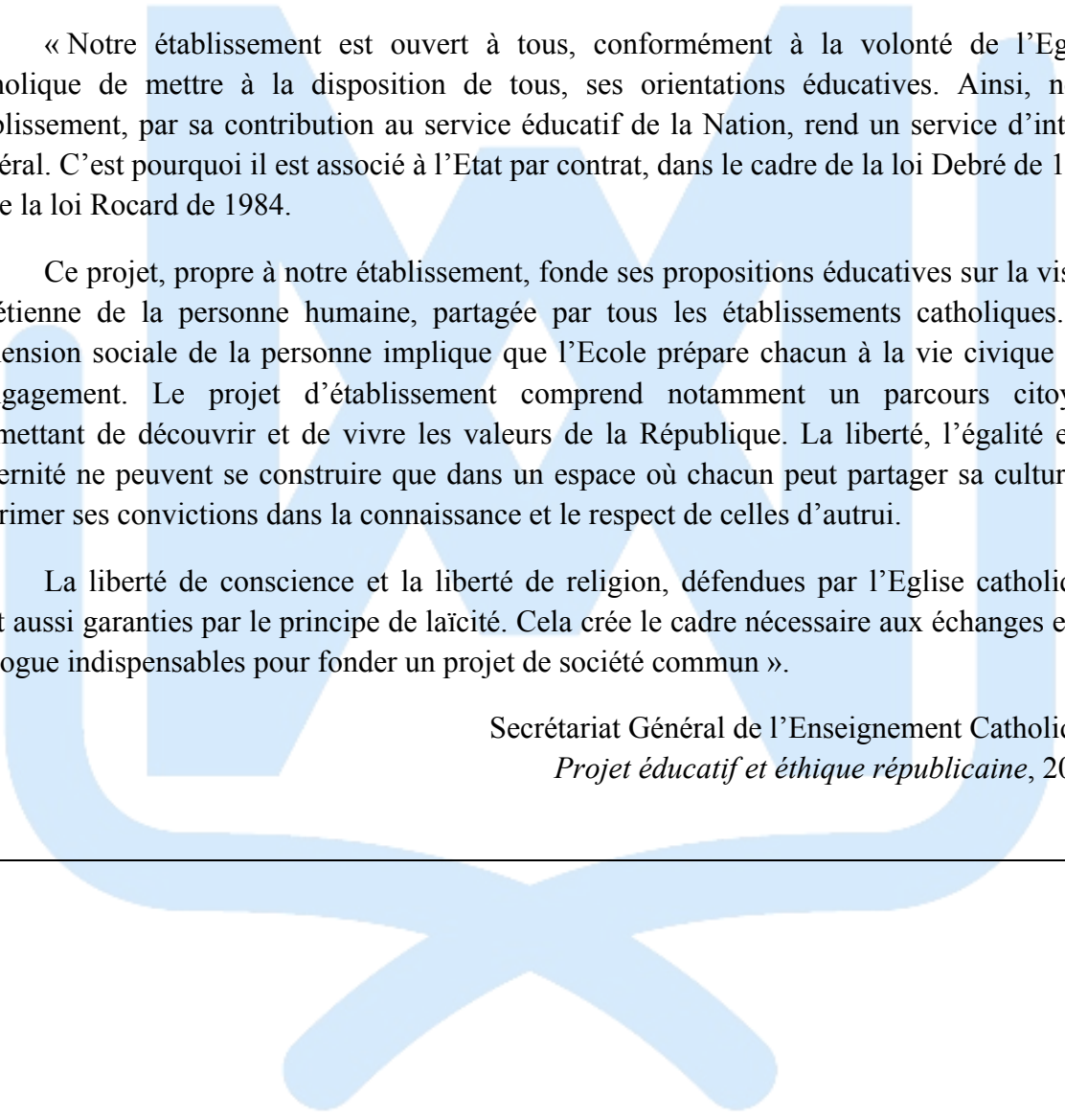



« Notre établissement est ouvert à tous, conformément à la volonté de l’Eglise catholique de mettre à la disposition de tous, ses orientations éducatives. Ainsi, notre établissement, par sa contribution au service éducatif de la Nation, rend un service d’intérêt général. C’est pourquoi il est associé à l’Etat par contrat, dans le cadre de la loi Debré de 1959 et de la loi Rocard de 1984.

Ce projet, propre à notre établissement, fonde ses propositions éducatives sur la vision chrétienne de la personne humaine, partagée par tous les établissements catholiques. La dimension sociale de la personne implique que l’Ecole prépare chacun à la vie civique et à l’engagement. Le projet d’établissement comprend notamment un parcours citoyen, permettant de découvrir et de vivre les valeurs de la République. La liberté, l’égalité et la fraternité ne peuvent se construire que dans un espace où chacun peut partager sa culture et exprimer ses convictions dans la connaissance et le respect de celles d’autrui.

La liberté de conscience et la liberté de religion, défendues par l’Eglise catholique, sont aussi garanties par le principe de laïcité. Cela crée le cadre nécessaire aux échanges et au dialogue indispensables pour fonder un projet de société commun ».

Secrétariat Général de l’Enseignement Catholique,
Projet éducatif et éthique républicaine, 2015.





Conformément au Statut de l'Enseignement Catholique¹, l'établissement Chevreul-Champavier désire se doter d'un projet d'établissement. Le projet d'établissement est un outil de pilotage et de vérification, de communication et de contractualisation pour le chef d'établissement et tous les membres de la communauté éducative.

Il s'enracine dans l'Évangile et l'anthropologie chrétienne. Il met en œuvre le charisme de la Compagnie Marie Notre-Dame et détermine sur cette base des priorités éducatives référentes pour la vie de tout l'établissement.

Le projet d'établissement se décline en trois projets d'animation : le projet d'animation pastorale, le projet d'animation pédagogique et le projet d'animation vie scolaire.

Il est constamment réactualisable.

¹ Publié le 1^{er} juin 2013

Présentation de l'établissement

Son histoire

L'École Chevreul-Champavier est née en 1929 dans les locaux actuels, occupés alors par une école normale d'institutrices fondée par Monseigneur Champavier, évêque de Marseille qui fait appel à une société religieuse de Lyon, la fondation Chevreul.

En 1940, durant la seconde guerre mondiale, l'école accueille les élèves réfugiés qui viennent de la zone occupée. En 1942, l'établissement est réquisitionné et devient un centre téléphonique allemand. En 1944, à la fin de la guerre, les élèves retrouvent leurs locaux et la vie reprend son rythme.

En 1976, la mixité s'introduit discrètement dans l'établissement. La maison se révèle alors trop petite pour contenir les classes du Primaire, du Collège et du Lycée. Pendant un certain temps l'école primaire s'installe à proximité, rue des Vertus, accueillie par les religieuses du Bon Pasteur. En 1980, l'école primaire revient dans la maison. Le Lycée quitte alors la rue Brochier pour la Blancarde. Chevreul-Champavier redevient ce qu'il a été aux origines : une école Primaire et un Collège.

En 2003, La Société de Jésus-Christ d'inspiration ignatienne fusionne avec la Compagnie Marie Notre-Dame fondée par Sainte Jeanne de Lestonnac (1556-1640). Les associations scolaires fusionnent dans le Réseau Éducatif Compagnie de Marie Notre-Dame.

Depuis les origines, les locaux ont connu de nombreuses modifications pour s'adapter aux nécessités. L'établissement offre aujourd'hui une capacité d'accueil de 600 élèves.

Son implantation

Dans le bassin méditerranéen

L'établissement Chevreul-Champavier, est situé à Marseille, ville importante du bord de la Méditerranée. Le bassin méditerranéen est une zone d'échanges entre trois continents aux cultures différentes, qui a vu la naissance des trois grandes religions monothéistes mais qui est aussi une zone à risque, sujette à des affrontements.

Nous devons préparer les jeunes générations à vivre dans ce monde-là, en proie aux douleurs d'un monde qui naît, en leur donnant l'intelligence critique des situations et en leur apprenant à se distancier des idéologies.

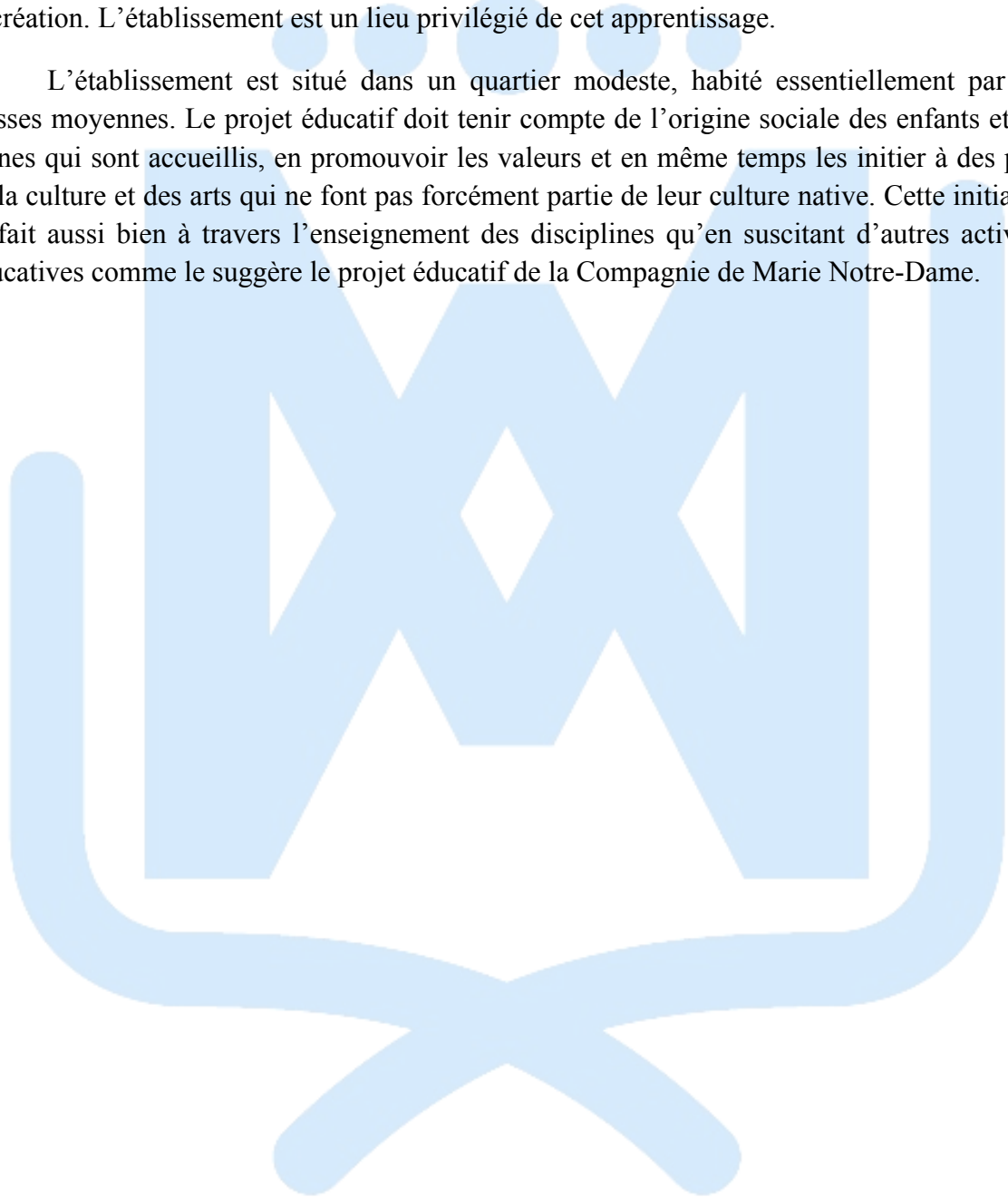
À Marseille

Marseille, fondée par les Grecs au VIIe siècle avant Jésus-Christ, est une ville cosmopolite. Selon le mythe des origines, la ville fut fondée par la rencontre entre

autochtones et Grecs venus de Phocée. Au cours de son histoire comme de nos jours, cette ville brasse une pluralité de peuples, de cultures et de religions.

L'éducation doit assumer l'apprentissage nécessaire à un vivre ensemble et donner aux enfants et aux jeunes les moyens de grandir dans l'accueil de l'autre. Il est de notre responsabilité d'éduquer la nouvelle génération à aimer ce monde pluraliste, non comme une simple tolérance concédée au vivre ensemble mais comme une richesse inscrite par Dieu dans la création. L'établissement est un lieu privilégié de cet apprentissage.

L'établissement est situé dans un quartier modeste, habité essentiellement par des classes moyennes. Le projet éducatif doit tenir compte de l'origine sociale des enfants et des jeunes qui sont accueillis, en promouvoir les valeurs et en même temps les initier à des pans de la culture et des arts qui ne font pas forcément partie de leur culture native. Cette initiation se fait aussi bien à travers l'enseignement des disciplines qu'en suscitant d'autres activités éducatives comme le suggère le projet éducatif de la Compagnie de Marie Notre-Dame.



Le projet éducatif

Le but de l'École catholique est la « promotion de la personne humaine »² dans toutes ses dimensions, physiques, intellectuelles, spirituelles. L'École reçoit de l'Église catholique sa mission pastorale d'éducation. Elle y répond par un projet éducatif inspiré par le sens chrétien de l'homme, animé et évalué par l'Évangile. Son projet éducatif est son projet pastoral. Son projet pastoral est son projet éducatif.

Le projet d'établissement est inspiré par les intuitions et les charismes propres de la congrégation. Il s'appuie sur le projet éducatif de la Compagnie de Marie Notre-Dame tel qu'il a été élaboré par la congrégation et défini dans le projet éducatif universel³. Le projet d'établissement définit ses priorités éducatives spécifiques et les décline en projet d'animation pastorale, projet d'animation pédagogique et projet d'animation vie scolaire.

Un projet éducatif porteur de l'Évangile

Le projet éducatif de tout établissement catholique d'enseignement s'inspire de l'anthropologie chrétienne dont on peut retenir quelques grandes caractéristiques. Tout d'abord la sacralité de la personne humaine : tout homme est « à l'image et à la ressemblance de Dieu »⁴ et chaque être humain est unique. Ces convictions doivent guider constamment la considération de chaque élève dans sa singularité propre.

Dans l'Évangile, Jésus fait de nombreuses rencontres sans discrimination envers ceux qui ne sont pas de son peuple comme la Samaritaine⁵, la Cananéenne⁶ et le Centurion romain⁷. Jésus, malgré le contexte culturel, rencontre indifféremment des hommes ou des femmes, des adultes ou des enfants. Il se laisse transformer par les rencontres de la vie. Nous voudrions développer ce sens de la rencontre et éduquer à la richesse des différences de sexe, de culture ou de religion.

Au centre du message chrétien se trouve l'affirmation que Jésus, mort sur une croix par la main des hommes, a ressurgi transfiguré par Dieu. Il y a là un signe pour nous. Nous ne voulons pas que des élèves soient enfermés dans des échecs. La tâche éducative se déploie dans cette espérance que l'échec peut être au point de départ d'une vie nouvelle. Nous savons d'expérience que nous avons besoin de nous soutenir dans cette espérance.

La figure de Marie, mère de Jésus, inspire tout particulièrement l'éducateur et comme son nom l'indique l'ensemble du projet éducatif de la Compagnie de Marie Notre-Dame.

² *L'École catholique au seuil du troisième millénaire*, n°9.

³ http://www.chevreul.com/wa_files/projet_20educatif_202011.pdf

⁴ Genèse 1, 26

⁵ Jean 4, 1-42

⁶ Mathieu 15, 21-28

⁷ Luc 7, 4-5

Un projet éducatif qui met en œuvre le charisme de la Compagnie de Marie Notre-Dame.

La Compagnie de Marie Notre-Dame a été fondée par Jeanne de Lestonnac⁸, nièce de Montaigne⁹. Jeanne de Lestonnac (1556-1640) fut d'abord une épouse et mère de sept enfants. Veuve après vingt-quatre ans de mariage, elle devient moniale puis fonde en 1607 la Compagnie de Marie Notre-Dame, premier ordre religieux féminin dédié à l'éducation féminine.

Le premier projet éducatif date de 1608. La Compagnie bénéficie donc d'un patrimoine éducatif de quatre siècles.

Une éducation humaniste chrétienne

Dès l'origine, le projet éducatif puise à une diversité de sources : « l'humanisme de Michel de Montaigne, les audaces calvinistes en matière d'éducation de la femme, l'expérience ignatienne et certaines des méthodes pédagogiques des jésuites »¹⁰. Il entend offrir une éducation humaniste chrétienne dans un monde pluriel. La pluralité philosophique et religieuse est inscrite dans ses gènes. Le projet éducatif développe la formation au dialogue dans la liberté et le respect des diverses croyances. La Compagnie de Marie Notre-Dame veut des « établissements ouverts à tous » pour apprendre que « la diversité est une chance » et que « la personne différente enrichit ».

La personne au centre

L'humanisme des Lumières est inscrit dans l'acte même de sa fondation. Aussi entend-elle « offrir une éducation humaniste chrétienne qui mette l'accent sur la formation intégrale des personnes et la transformation de la société ».

Le projet éducatif met la personne au centre. Il va au-delà de la transmission des contenus de savoirs. Il vise un apprentissage de la vie et pour toute la vie par le développement de l'intériorité, l'articulation des savoirs et l'ouverture de la pensée. Il offre des principes évangéliques, des valeurs incarnées et une formation au discernement.

⁸ http://lestonnacodn.org/recursos/arxiu/20130129_1057Breve_biographie_de_Sainte_Jeanne_de_Lestonnac.pdf

⁹ Michel Eyquem de Montaigne (1533 – 1592) écrivain, philosophe, moraliste et homme politique de la Renaissance.

¹⁰ Toutes les citations sans note sont extraites du *Projet éducatif universel* de la Compagnie

Une éducation au bien commun

Le projet éducatif veut contribuer au « bien public » en formant des personnes qui s'engagent dans la transformation des situations et l'amélioration du monde. La Compagnie de Marie Notre-Dame se donne les moyens d'éduquer à la solidarité¹¹

Une option claire pour la femme

La Compagnie de Marie Notre-Dame est le premier ordre apostolique féminin de l'histoire. Son projet éducatif fait une « option claire pour la femme » qu'elle accompagne dans « l'affirmation de son identité pour tenir son rôle dans la transformation de la société ».

Une attention aux éducateurs

L'éducateur est un médiateur qui accompagne un processus de croissance et de développement. Il est un « proche témoin, capable d'écouter et de devenir un guide ». La Compagnie de Marie Notre-Dame souhaite que lui soit offerte une « formation permanente qui est une garantie de la qualité éducative ». Elle désire que sa mission réalisée au sein des établissements, « au delà de la fonction ou de la tâche, donne du sens à l'ensemble de sa vie ».

« Éduquer en communauté à partir d'un projet commun »

L'ensemble de la communauté éducative participe à ce projet par la place spécifique de chacun, par la cohérence entre les principes, les valeurs annoncées et son action, par le travail en équipe.

Art, humanisme et spiritualité

Le projet éducatif favorise l'ouverture à la transcendance et à la dimension religieuse de la vie pour créer les conditions de la rencontre entre la personne et Dieu, en particulier par la méthodologie propre à la Compagnie : Art, Humanisme et Spiritualité.

¹¹ La Compagnie s'est dotée d'une Organisation pour le Développement avec de Nouvelles Solidarités : www.odn-solidarites.org

Les priorités éducatives de l'établissement Chevreul-Champavier

Le projet d'établissement se fonde sur des priorités éducatives. Elles sont définies à la croisée de l'anthropologie chrétienne, des grandes lignes du projet éducatif de la Compagnie de Marie Notre-Dame et du document capitulaire du XVIIème Chapitre Général. Elles évoluent au fil du temps et de la vie de la société.

Parmi de nombreuses autres possibilités, nous retenons quatre priorités éducatives qui nous semblent devoir inspirer actuellement l'ensemble du projet éducatif de l'établissement.

Education à l'hospitalité, priorité n°1

« Marie demeura chez Elisabeth environ trois mois »¹².

Chacune d'elles est une histoire sacrée. Par l'hospitalité réciproque, Marie et Elisabeth ont été transformées et chacune a pris la mesure de la vie qui grandissait en elle. « Se laisser habiter par l'autre, par sa pensée, par sa culture, sa religion et sa manière de vivre sa foi »¹³ ouvre à l'expérience d'une hospitalité réciproque. L'hospitalité prend en notre temps une importance particulière. Face aux replis identitaires, nous croyons que nous avons à ouvrir à l'expérience de l'altérité, aussi bien dans l'enseignement des disciplines que dans la vie de l'établissement.

En fidélité aux intuitions de la Fondatrice, nous voulons prêter une attention toute particulière à l'altérité homme/femme en oeuvrant pour une vraie mixité. Dans la globalisation du monde, l'apprentissage de l'altérité culturelle et religieuse est une nécessité. Elle est un des plus grands services que l'on puisse rendre à la jeune génération. Nous pensons que cela peut aller jusqu'à l'éveil à une spiritualité de la rencontre.

Education à la joie, priorité éducative n°2

« L'Ange entra chez Marie et lui dit : Réjouis-toi comblée de grâce »¹⁴

Le magnificat de Marie résonne comme une invitation à vivre dans l'établissement de cette joie qui l'habitait. Cette joie est celle de l'Evangile portée par les Béatitudes. Nous croyons que la joie peut inspirer la vie quotidienne de l'établissement. Nous voulons que les enfants et les jeunes qui fréquentent Chevreul-Champavier fassent l'expérience de la joie dans l'ensemble de la vie de l'établissement, par le climat que nous voulons instaurer, par

¹² Luc 1, 56.

¹³ Actes du XVIIème Chapitre général, pages 124 à 126.

¹⁴ Luc 1, 28.

l'attention donnée à chacun, par l'ouverture de l'intelligence et du cœur au savoir, par la joie que procure le développement de sa personnalité.

Il s'agit de mettre la joie au cœur de la vie de l'établissement sans se comporter de façon artificielle car la joie ne s'impose pas. Il faut plutôt initier les élèves et les adultes à poser sur le monde un regard confiant et joyeux sur le modèle de Marie. En effet, cette dernière s'est réjouie toute sa vie, malgré les épreuves.

Le pape François invite à faire l'expérience de la joie : « Ne pas avoir un air de carême sans Pâques... que notre joie soit comme un rayon de lumière qui naît de la certitude personnelle d'être infiniment aimé... »¹⁵. Dans un établissement scolaire toute personne doit se savoir aimée de Dieu, précieuse à ses yeux et par là-même en éprouver de la joie.

Nous pensons que la joie est la condition pour que des enfants et des jeunes puissent prendre confiance en eux et se préparer à apporter leur contribution dans la construction d'un monde à visage humain. La joie est une expérience spirituelle.

Education à l'espérance, priorité éducative n°3

*« La mère se tenait debout »*¹⁶.

Marie au pied de la croix est debout dans l'espérance. L'espérance définit la posture des éducateurs. Ils sont, auprès des enfants et des jeunes, des témoins de l'espérance dans les potentialités du monde afin d'accompagner leur entrée progressive dans la société.

Les éducateurs et les enseignants sont aussi témoins de l'espérance auprès de chacun des élèves et particulièrement de ceux qui sont en difficulté et en échec scolaire. L'espérance fait voir ce qui ne se voit pas encore. Elle fait anticiper le lever du jour au cœur même de la nuit.

Toute personne, qu'elle soit enfant ou adulte, élève, parent, professeur, éducateur ou personnel administratif... , se heurte fréquemment à des échecs, des erreurs ou des impasses, véritables formes de mort. Or, la vie renaît souvent à l'endroit de l'échec. L'éducation à la joie est donc fortement associée à l'éducation à l'espérance qui est « la certitude qu'existent de nouveaux possibles »¹⁷.

¹⁵ Pape François, *La joie de l'Évangile*, Exhortation apostolique n°4, 5, 6.

¹⁶ Jean 19, 25.

¹⁷ Exposé de Marie-Claude Roques, odn, *Marie, Prophète et Éducatrice de valeurs pour aujourd'hui*, Actes du XVIIème Chapitre, 2016, page 126.

Education à la créativité, priorité éducative n°4

« *Voici que je fais toutes choses nouvelles* »¹⁸.

Le document capitulaire du XVIIème Chapitre Général s'intitule *Porteurs de créativité évangélique dans notre monde*. « En Marie, nous reconnaissons la Femme nouvelle ». Nous pensons que ce dynamisme de l'Évangile doit nous conduire aujourd'hui à faire preuve d'inventivité dans notre mission éducative. L'Évangile et le charisme de la Compagnie invitent à se donner les moyens de constamment renouveler notre pédagogie et réinventer nos manières de vivre et de croire, d'enseigner et d'éduquer.



¹⁸ Apocalypse, 21, 5

Les projets d'animation

Depuis 2014-2015, nous avons actualisé le projet éducatif avec l'engagement n°1 proposé par la Supérieure provinciale dans sa lettre de rentrée : « Réaliser un travail ou une expérience d'innovation éducative, qui soit l'expression d'une pédagogie créative, qui tient compte des valeurs dont nous sommes porteurs ».

Cette expérience d'innovation pédagogique s'est concrétisée dans la mise en réseau des établissements Chevreul de Marseille entre les deux écoles primaires et les deux collèges et entre les deux collèges et le lycée. Nous voulons faire évoluer nos comportements, changer nos regards, avoir un travail en équipe lisible et clair entre école, collège et lycée, mettre en place des pratiques d'évaluation mieux adaptées au suivi et à l'orientation, améliorer le lien entre motivation et évaluation, mettre en place des temps pédagogiques communs, inventer des instances de gouvernance communes.

Nous entendons développer le projet d'établissement selon trois axes : un projet d'animation pastorale, un projet d'animation pédagogique, un projet d'animation de vie scolaire. Nous avons conscience que beaucoup de travail est à faire pour renouveler chacun d'entre eux. Nous inscrivons donc le renouvellement de chacun de ces axes dans la durée.

Le projet d'animation pastorale

Le projet d'établissement se concrétise en projet d'animation pastorale.

« Renouveler la manière de vivre la Foi, l'intériorité, l'accueil des religions des autres, ... dans notre Etablissement avec les langages d'aujourd'hui. Rejoindre les enfants et les jeunes dans leurs diversités culturelles et religieuses par des propositions pastorales diversifiées. Proposer à tous l'Évangile comme chemin possible d'une existence humaine réussie. »¹⁹

Le Chef d'Etablissement, de par sa lettre de mission, a la charge de la responsabilité pastorale de l'établissement. Cette responsabilité englobe toutes les autres²⁰. La pastorale caractérise l'ensemble de la vie de l'établissement. Le chef d'établissement est secondé dans sa fonction pastorale par l'adjoint en pastorale scolaire²¹. Ensemble, ils élaborent le projet d'animation pastorale.

L'animation pastorale se vit selon le charisme de la congrégation, en relation avec le diocèse de Marseille.

¹⁹ Engagement n°2 proposé par la Supérieure provinciale pour l'année scolaire 2014-2015.

²⁰ Statut de l'enseignement catholique, article n° 145

²¹ Statut de l'enseignement catholique, article n° 171.

L'animation pastorale est au service des chrétiens de l'établissement ainsi que de tous les autres, croyants ou non. L'animation pastorale fait des propositions pour les enfants, les jeunes et les adultes. Elle se décline suivant les trois fonctions de la mission de l'Église : prophétique, sacerdotale et royale qui s'enracinent dans le Christ, prêtre, prophète et roi.

La fonction prophétique

L'animation pastorale a des initiatives de première annonce²², développe une catéchèse selon la pédagogie de l'initiation²³, fait découvrir les grandes traditions religieuses et, au delà de la tolérance, initie au dialogue interreligieux²⁴ (priorité éducative n°1).

La fonction sacerdotale

On propose des temps de prière et de célébrations diversifiés. Dans le respect du caractère propre et de la diversité des appartenances religieuses, on initie au temps liturgique. On propose les sacrements de baptême, de confirmation et d'eucharistie aux enfants et aux jeunes qui le désirent. On a le souci de l'éveil à l'intériorité, de l'approvisionnement des temps de silence, de la fréquentation et de l'animation de l'oratoire.

La fonction royale

Elle comprend l'éveil à toutes formes de pauvreté et l'initiation à toutes formes de solidarité, l'apprentissage du respect des pauvres et le développement de l'engagement et de la responsabilité envers eux (priorité éducative n°3).

Chaque année, on prend le temps de faire le bilan de ces trois dimensions de l'animation pastorale, afin de se réjouir de ce qui a été réalisé, d'établir les grandes lignes de l'année suivante en ayant le souci de corriger les faiblesses.

On veille à informer les parents et la communauté éducative sur toutes les propositions.

Pour l'année 2016-2017, sous la responsabilité de l'Adjointe en Pastorale Scolaire, on rédigera un projet concret d'animation pastorale sur la base de ce qui se vit déjà et sur les initiatives viables que l'on compte entreprendre. Par ailleurs, on composera une plaquette qui présente l'animation pastorale et qui donne à voir toutes les propositions qui sont faites.

²² Congrégation pour le clergé, *Directoire de la catéchèse*, n°61-62.

²³ Conférence des évêques de France, *Texte National sur l'Orientation de la Catéchèse en France*, 2006.

²⁴ Vatican II, *Nostra Aetate, Déclaration pour les relations avec les religions chrétiennes*.

Le projet d'animation pédagogique

Le projet d'établissement se concrétise en projet d'animation pédagogique.

Depuis la rentrée 2014-2015, nous l'avons actualisé avec l'engagement n°3²⁵ : « Accueillir la proposition de la Compagnie de Marie Notre-Dame dans cette étape préparatoire (septembre - décembre 2014) au XVIIème Chapitre Général qui nous invite (...) à proposer et partager des initiatives ».

Toute la communauté éducative de Chevreul-Champavier s'est mobilisée pour la préparation du XVIIème Chapitre Général durant l'année scolaire 2015-2016. La semaine de relecture que vit le collège une fois par an a été retenue par la congrégation pour être présentée à Rome. La pédagogie ignatienne privilégie les temps de relecture personnels ou collectifs. Ils favorisent l'apprentissage de l'intériorité. Ils sont prévus dans le calendrier de l'établissement.

Les élèves

Les élèves sont accueillis comme des enfants et des jeunes d'aujourd'hui avec leurs modes propres d'expression, leur culture, leurs enthousiasmes et leurs débordements. A l'École, ils apprennent à se connaître eux-mêmes et à se réguler dans un apprentissage de leur liberté et de leur créativité (priorité éducative n° 4). L'École doit être un lieu de joie qui développe le plaisir d'apprendre et de grandir (priorité éducative n° 2).

Les enseignants

La formation est une nécessité interne qui permet à l'enseignant de se renouveler dans ses motivations et ses pratiques. Diversifier les formations et les proposer à chacun de façon appropriée renforce une culture commune d'établissement. Les entretiens annuels avec le chef d'établissement sont des temps privilégiés de relecture.

Les parents

Les parents connaissent le projet de l'établissement. Lors de l'entretien d'accueil, il est porté à leur connaissance. Ils donnent alors explicitement leur assentiment et s'engagent dans cette démarche éducative.

Les parents accordent leur confiance et leur soutien aux enseignants. Le cas échéant, les enfants sont tenus à l'écart de tout différend entre parents et enseignants.

Les parents sont représentés par une Association de Parents d'Élèves de l'Enseignement Libre (APEL).

²⁵ Proposé par la Supérieure provinciale à la rentrée 2014-2015.

Les lieux

Les lieux ont une grande importance pédagogique. Les travaux entrepris, l'entretien, l'organisation des espaces, l'agencement et la décoration de la classe, la propreté sont pensés à l'aune des objectifs pédagogiques de l'établissement qui plus qu'un lieu d'enseignement est d'abord un lieu de vie.

Les personnes en charge de la vie matérielle ont une responsabilité éducative dont ils rendent compte régulièrement au chef d'établissement.

La mixité

Chevreul - Champavier est mixte depuis 1976. La mixité est moins un fait qu'un apprentissage de l'altérité. Pourtant, des pratiques discriminatoires subsistent dans les enseignements et les programmes de l'éducation nationale. La mixité est l'apprentissage fondamental de l'égalité dans la différence (priorité éducative n° 1). Cette attention fait partie des intuitions fondatrices de la Compagnie depuis quatre siècles définies par Jeanne de Lestonnac elle-même. On y prêtera une attention particulière.

La diversité culturelle et religieuse

La diversité culturelle et religieuse dans l'établissement est un fait. Elle offre la possibilité à chacun de se familiariser avec la différence et d'en découvrir la richesse sociétale et personnelle (priorité éducative n°1). Dans les enseignements comme dans la vie de l'établissement, on initiera à vivre sereinement la différence.

L'écologie

L'écologie est un défi de notre temps que les générations nouvelles devront relever. L'École doit apprendre à éduquer à « une écologie intégrale »²⁶ qui n'isole pas la question du développement durable de la justice entre les hommes et du combat contre la pauvreté.

L'ouverture à la culture et aux arts

On continuera à initier à la culture et aux arts par les voyages, le théâtre, la peinture, la musique, les visites diverses ou d'autres initiatives en vue d'un développement intégral de la personne humaine.

L'évaluation et l'orientation


L'évaluation est l'objet d'un travail pédagogique afin d'accorder ses modalités à ses finalités.

L'orientation est un moment particulièrement décisif pour la vie et l'avenir de l'élève. L'orientation doit être choisie et non subie. Elle est objet d'une attention délicate envers la personne et son avenir. Les décisions sont prises selon les critères de l'Évangile : respect absolu de la personne, espérance ...

²⁶ Pape François, *Encyclique Laudato Si*.

Les réformes

Les réformes initiées par l'éducation nationale sont mises en œuvre à l'aune du projet pédagogique et du charisme de la Compagnie de Marie Notre-Dame, tout particulièrement l'accompagnement et l'interdisciplinarité. Les réformes en cours offrent de belles opportunités pour renouveler les pratiques pédagogiques.



Pour l'année 2016-2017, on relira et on enrichira le projet d'animation pédagogique sur la base de la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de juillet 2013.

Le site de l'établissement devra permettre une plus grande visibilité des actions pédagogiques menées.

Le projet d'animation vie scolaire

Le projet d'établissement se concrétise en projet d'animation vie scolaire. Il est porté par tous les adultes de l'établissement. Il met en œuvre le charisme de la Compagnie de Marie Notre-Dame.

Le rôle de l'éducateur

L'éducateur, médiateur de l'apprentissage, accompagne le processus de développement et de croissance vécu par chacun ; il en est un proche témoin, capable d'écouter, de devenir un guide et de détecter rapidement les élèves en décrochage scolaire.

Dans sa relation, il sait « mêler la sévérité avec la douceur, la suavité avec l'efficace et la charité avec la justice, selon les occurrences » (priorité éducative n° 2). La *conversation*, le dialogue en liberté, est un moyen concret et privilégié qui favorise la rencontre et permet souvent de résoudre les difficultés et les conflits.

L'éducation à la fraternité

Le climat fraternel instauré dans l'établissement doit faciliter la joie de tous (priorité éducative n°2). Chaque élève doit se sentir accueilli et en sécurité dans l'établissement et particulièrement les plus fragiles d'entre eux.

On y apprend à alterner les temps de silence et les temps de rire, à se mettre en disposition pour entrer dans une activité nouvelle, à passer de la détente au travail etc.

L'éducation à la loi

Le règlement n'est pas un en soi, il n'est pas un confort pour l'équipe éducative ; sa finalité et sa mise en œuvre sont exclusivement la croissance des élèves. Le règlement doit conduire à l'intériorisation de la loi. Il ne peut y avoir inflation de règlement. Il ne s'auto-justifie pas. Il demande que l'on donne toujours le sens des consignes ou des articles du règlement.

Le règlement intérieur vestimentaire a un but éducatif. Chacun apprend l'estime de soi et les exigences de la vie en société.

Les sanctions font partie d'une éducation responsable. Elles sont positives ou négatives selon que l'on veut sanctionner une faute ou une réussite. On se fera imaginatif pour trouver des sanctions positives qui encouragent toutes les réussites personnelles. Lorsqu'une sanction négative doit intervenir, on veillera à ce qu'elle soit toujours adaptée, proportionnelle et éducative.

Un lieu privilégié

L'espace de restauration est un lieu éducatif. Le rapport à la nourriture est symbolique du rapport à soi, au monde et aux autres.

Pour l'année 2016-2017, sous la responsabilité de l'Adjointe Vie Scolaire, on rédigera un projet concret d'animation vie scolaire sur la base des priorités éducatives, de ce qui se vit déjà et sur les initiatives que l'on compte entreprendre.

